Vivez la ville à vélo

Du 17 mai au 31 octobre 2021, 22 vélos électriques sont accessibles dans 5 stations situées à Chicoutimi, Jonquière et La Baie !

Comment ça fonctionne ?

1. Procurez-vous un **abonnement** en vous rendant à un point de service :

- Bureau de la STS (1330, rue Bersimis, Chicoutimi)
- Bibliothèque de Chicoutimi (155, rue Racine Est)
- Bibliothèque de Jonquière (2480, rue St-Dominique)
- Bibliothèque de La Baie (1911, 6e Avenue)

OU

2. Achetez une **passe occasionnelle** directement aux stations ou via l'application gratuite PBSC.

- Empruntez un vélo en vous rendant dans l'une des 5 stations et en payant par carte de crédit directement à la station.
- Déverrouillez ensuite votre vélo en suivant les instructions sur le kiosque.
- Après votre utilisation, retournez votre vélo à l'une des 5 stations, peu importe laquelle.

Assurez-vous que votre vélo est bien verrouillé à sa borne avant de quitter.

** Ce service s'adresse aux personnes de 18 ans et plus et aux personnes de 16 et 17 ans qui ont un permis de classe 6D.*

Types de forfaits et tarification

PASSE OCCASIONNELLE

Aller simple : 3,25 $ * | **1 jour :** 5,25 $ * | **3 jours** : 15 $ *

* Frais additionnels pour les déplacements de plus de 30 minutes :

31-45 minutes : 1,80 $

46 minutes et plus : 3,00 $ / 15 minutes

ABONNEMENT

Mensuel : 20 $ * | **Saisonnier** : 80 $ / 6 mois *

* Frais additionnels pour les déplacements de plus de 45 minutes :

46-60 minutes : 1,80 $

61 minutes et plus : 3,00 $ / 15 minutes

Emplacements des stations

CHICOUTIMI

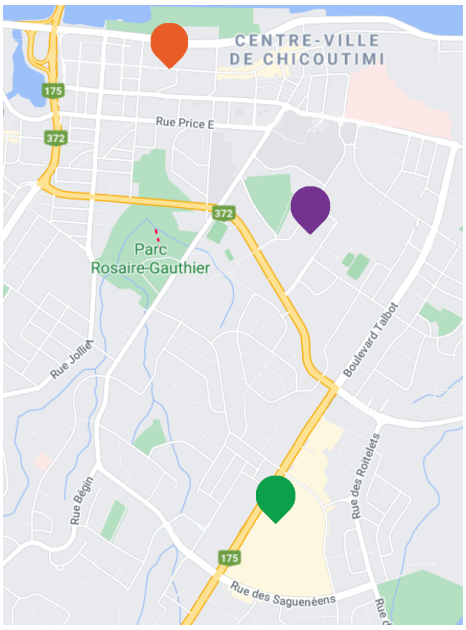

JONQUIÈRE

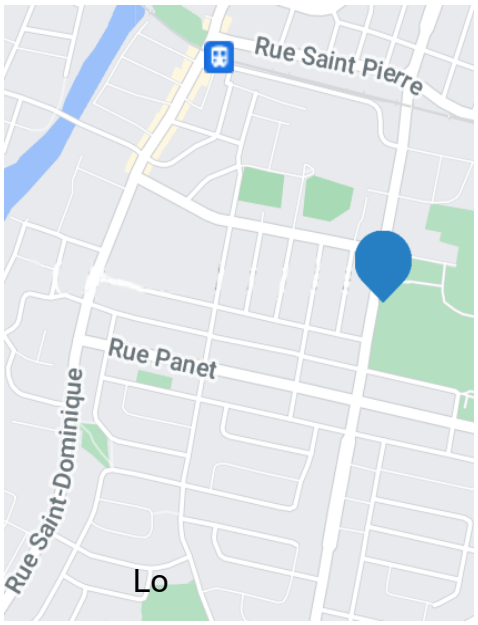

LA BAIE

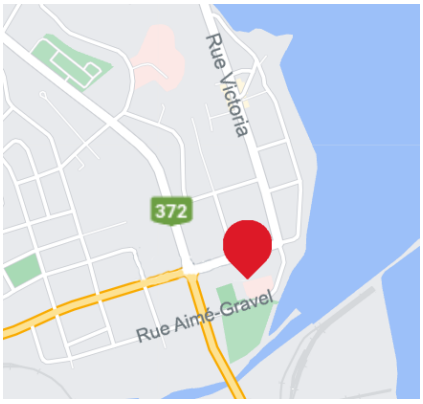

- **Place du Citoyen** (face à l'Hôtel de ville)
- **Université du Québec à Chicoutimi** (Pavillon de l'Écomobilité)
- **Place du Royaume** (Boul. Talbot)
- **Cégep de Jonquière** (face au Pavillon Gérard-Arguin)
- **Terminus de la STS**

Liez votre carte accès

Pour les personnes qui achètent un **abonnement,** si elles possèdent une carte Accès, elles peuvent lier leur carte à leur compte directement via l'application PBSC ou en se rendant en personne dans un point de service. La carte Accès peut alors servir pour déverrouiller les vélos aux stations.

Recommandations

- Apportez des lingettes nettoyantes ou votre solution désinfectante
- Nettoyer les surfaces manipulées sur le vélo, le terminal de location et le clavier numérique
- À la station, gardez une distance d'au moins deux mètres avec les autres personnes
- Lavez vos mains pendant 20 secondes avant et après chaque utilisation d'Accès Vélo

La STS s'engage, quant à elle, à nettoyer l'équipement quotidiennement.

Responsabilités de l'usager

Le vélo demeure sous la responsabilité du client à partir du moment de son emprunt jusqu'à ce qu'il soit correctement verrouillé à une borne d'ancrage. Il est également responsable de sa propre sécurité. En empruntant un vélo, il s'engage à circuler prudemment et à respecter les règles de sécurité routière.
Veuillez noter que le port du casque est **obligatoire** pour se balader en vélo à assistance électrique.

Renseignements

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Société de transport du Saguenay
(1330, rue Bersimis, Chicoutimi G7K 1A5)
418 545-2487
accesvelo@stsaguenay.com

Merci à nos partenaires

UQAC MAGE UQAC